Les ablutions sèches en cas d'absence d'eau ou de maladie empêchant d'utiliser l'eau

﴿ **Et si vous êtes en état de grande impureté, alors purifiez-vous [par un bain], mais si vous êtes malades, ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins ou si vous avez touché aux femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à la terre pure, passez-en sur vos visages et vos mains.** ﴾ Nous avons déjà expliqué un verset identique lors de l'exégèse de la sourate An-Nisâ'.

A propos du verset que nous étudions là, 'Â'isha rapporte : « Tandis que nous étions sur la route du retour vers Médine, mon collier se brisa. Nous étions alors à Al-Baydâ' et le Prophète ﷺ fit agenouiller sa chamelle pour s'arrêter. Tandis que le Prophète ﷺ s'était endormi, la tête sur mon giron, Abû Bakr (le père de 'Â'isha) arriva et me donna un coup au flanc en disant : "Tu as retenu les gens ici, et nous n'avons pas d'eau !" Seule la position du Prophète ﷺ m'empêcha de bouger. A l'heure de la prière de l'aube, le Messager d'Allah ﷺ chercha de l'eau mais n'en trouva guère. C'est alors que ce verset fut révélé. Usayd Ibn Al-Hudayr dit : "Ô vous, membres de la famille d'Abû Bakr ! Vous êtes une bénédiction pour les gens !" »[114]

﴿ **Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne.** ﴾ Allah vous a rendu les choses faciles et n'a pas voulu vous confronter à la difficulté, par bonté et miséricorde envers vous. C'est pourquoi Il a légiféré les ablutions sèches lorsque l'eau vous fait défaut ou lorsque vous ne pouvez pas l'utiliser.

﴿ **Mais Il veut vous purifier et parachever sur vous Son bienfait. Peut-être serez-vous reconnaissants** ﴾ pour les facilités qu'Il vous accorde, Sa clémence, Sa miséricorde et Ses grâces ?

L'invocation à prononcer après les ablutions

'Uqba Ibn 'Âmir ﷺ rapporte : « Nous devions garder les chameaux à tour de rôle. Lorsque ce fut mon tour, je rentrai les chameaux au soir et je vis le Messager d'Allah ﷺ debout en train de s'adresser aux gens. Il dit : **"Tout musulman qui effectue correctement ses ablutions puis prie deux unités de prière tout en étant concentré recevra la promesse du Paradis."**

---

[114] *Fath Al-Bârî* (8/121).

Je dis : "Quelles belles paroles !" J'entendis quelqu'un dire : "Ce qu'il a dit précédemment était plus beau encore." Me retournant, je vis 'Umar. Il dit alors : "Je t'ai vu arriver, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **"Quiconque parmi vous accomplit parfaitement les ablutions et dit : "J'atteste qu'il n'y a nulle divinité digne d'adoration en dehors d'Allah et que Muhammad est Son Serviteur et Messager" verra les huit portes du Paradis s'ouvrir pour lui : il entrera par celle qu'il voudra."** »[115]

Le mérite des ablutions

D'après Abû Hurayra رضي الله عنه, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Lorsque le serviteur musulman - ou le croyant -, lors des ablutions, se lave le visage, l'eau - ou la dernière goutte d'eau - emmène avec elle les péchés qu'il a commis avec les yeux. Lorsqu'il se lave les mains, l'eau - ou la dernière goutte d'eau - emmène avec elle les péchés commis avec ses mains. Lorsqu'il se lave les pieds, l'eau - ou la dernière goutte d'eau - emmène avec elle les péchés commis avec ses pieds, jusqu'à ce qu'il en sorte purifié de ses péchés.** »[116]

Abû Mâlik Al-Ash'arî رضي الله عنه rapporte cette parole du Prophète ﷺ : « **La purification est la moitié de la foi. La parole "louange à Allah" remplit la balance et la parole "gloire à Allah, Allah est le plus grand" remplit l'espace compris entre le ciel et la Terre. Le jeûne est protection, la patience est lumière, l'aumône est une preuve et le Coran est un argument en ta faveur ou en ta défaveur. Tous les hommes sortent le matin faisant commerce de leur âme, certains la libérant, d'autres la menant à sa perte.** »[117]

D'après Ibn 'Umar رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit : « **Allah n'accepte pas l'aumône provenant du butin volé, ni de prière sans purification.** »[118]

﴿ وَٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَمِيثَٰقَهُ ٱلَّذِى وَاثَقَكُم بِهِۦٓ إِذْ قُلْتُمْ سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا ۖ وَٱتَّقُوا۟
ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ﴿٧﴾ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُونُوا۟ قَوَّٰمِينَ لِلَّهِ شُهَدَآءَ
بِٱلْقِسْطِ ۖ وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَـَٔانُ قَوْمٍ عَلَىٰٓ أَلَّا تَعْدِلُوا۟ ۚ ٱعْدِلُوا۟ هُوَ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَىٰ ۖ وَٱتَّقُوا۟
ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿٨﴾ وَعَدَ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ لَهُم

[115] Muslim (1/209). Egalement rapporté par Ahmad (4/153), Abû Dâwud (1/118), An-Nasâ'î (1/92), Ibn Mâjah (1/159).
[116] Muslim (1/215), *Al-Muwatta'* (1/32).
[117] Muslim (1/203).
[118] Muslim (1/204).

مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ عَظِيمٌ ﴿٩﴾ وَالَّذِينَ كَفَرُوا وَكَذَّبُوا بِآيَاتِنَا أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ الْجَحِيمِ
﴿١٠﴾ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اذْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ هَمَّ قَوْمٌ أَن يَبْسُطُوا إِلَيْكُمْ
أَيْدِيَهُمْ فَكَفَّ أَيْدِيَهُمْ عَنكُمْ ۖ وَاتَّقُوا اللَّهَ ۚ وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ ﴿١١﴾

﴿ (7). Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, ainsi que l'engagement qu'Il a pris avec vous, quand vous avez dit : « Nous avons entendu et nous avons obéi ! » Et craignez Allah. Car Allah sait parfaitement ce que recèlent les cœurs. (8). Ô croyants ! Soyez stricts [dans vos devoirs] envers Allah et [soyez] des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité ; cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. (9). Allah a promis à ceux qui croient et font de bonnes œuvres un pardon et une énorme récompense. (10). Quant à ceux qui ne croient pas et traitent de mensonge Nos preuves, ceux-là sont des gens de la Géhenne. (11). Ô croyants ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah à votre égard, lorsqu'un peuple s'apprêtait à porter la main sur vous [en vue de vous attaquer] et qu'Il le repoussa. Et craignez Allah. C'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance. ﴾

L'avènement du Prophète ﷺ et l'islam sont des bienfaits (V7)

Allah, le Très-Haut, rappelle à Ses serviteurs les grâces desquelles Il les a comblés, à savoir l'islam, le noble Messager Muhammad ﷺ et le pacte qu'Il a conclu avec eux en prenant d'eux l'engagement de suivre et d'obéir au Prophète ﷺ, de l'aider et de suivre sa religion.

﴿ **Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, ainsi que l'engagement qu'Il a pris avec vous, quand vous avez dit : « Nous avons entendu et nous avons obéi ! »** ﴾ Il s'agit du serment d'allégeance au Prophète ﷺ que les croyants firent en acceptant l'islam.

Dans un hadith, 'Ubâda Ibn As-Sâmit ﷺ l'explicite en disant : « Nous fîmes le serment d'allégeance au Messager d'Allah ﷺ, nous engageant à écouter et obéir, bon gré mal gré, en période de difficulté comme en période d'aisance, même si c'est à notre détriment, et à ne pas disputer le pouvoir à celui qui le détient. »[119]

Allah dit dans le Coran :

[119] Extrait d'un hadith rapporté par Al-Bukhârî (7056, 7057) et Muslim (1840).

﴿ وَمَا لَكُمْ لَا تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالرَّسُولُ يَدْعُوكُمْ لِتُؤْمِنُوا بِرَبِّكُمْ وَقَدْ أَخَذَ مِيثَاقَكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٨﴾ ﴾

« Et qu'avez-vous à ne pas croire en Allah, alors que le Messager vous appelle à croire en votre Seigneur, qui a déjà pris [acte] de votre engagement si vous êtes [sincères] dans votre foi ? » [120]

Ibn 'Abbâs ﷺ et d'autres exégètes sont toutefois d'avis que le verset que nous étudions fait allusion à l'engagement qu'Allah prit des Fils d'Isrâ'îl, consistant à croire en Muḥammad ﷺ et à se soumettre à ce avec quoi il est envoyé.

Une troisième interprétation affirme que ce à quoi on fait allusion dans le verset peut être l'engagement qu'Allah prit de tous les Fils d'Âdam lorsqu'Il les tira de ses reins :

﴿ وَإِذْ أَخَذَ رَبُّكَ مِنۢ بَنِىٓ ءَادَمَ مِن ظُهُورِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَأَشْهَدَهُمْ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ ۖ قَالُوا۟ بَلَىٰ شَهِدْنَآ ﴾

« Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des Fils d'Âdam et les fit témoigner contre eux-mêmes : « Ne suis-Je pas votre Seigneur ? » Ils répondirent : « Si, nous en témoignons ! » (...) » [121]

Il semble que la première interprétation soit la plus correcte, et Allah est le plus savant.

« Et craignez Allah. Car Allah sait parfaitement ce que recèlent les cœurs. » Allah incite les croyants à être pieux en toute circonstance et les informe qu'Il connaît leurs secrets et pensées intimes.

L'importance de s'attacher à la justice (V8-10)

« Ô croyants ! Soyez stricts [dans vos devoirs] envers Allah et [soyez] des témoins équitables. » Il faut pratiquer la justice, par égard pour Allah et non pour avoir bonne réputation. Nous devons être des témoins justes qui ne lèsent pas autrui.

---

[120] S57 V8.
[121] S7 V172.

A ce propos, Nu'mân Ibn Bashîr ﷺ rapporte que son père lui fit un don mais que sa mère 'Amra Bint Rawâha refusa de l'agréer tant que le Prophète ﷺ n'aura pas été pris à témoin. Le père alla donc voir le Prophète ﷺ qui lui demanda : **« As-tu donné la même chose à chacun de tes enfants ? »** Il répondit par la négative et le Prophète ﷺ ajouta : **« Craignez Allah et soyez justes envers vos enfants ! »** Il ajouta : **« Quant à moi, je ne serai pas témoin d'une injustice. »** Le père annula alors le don.[122]

« Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. » Ce n'est pas parce que vous détestez des gens qu'il vous est permis pour autant d'être injustes envers eux. Au contraire, il vous faut être justes envers tous, amis et ennemis.

« Pratiquez l'équité ; cela est plus proche de la piété. » Allah utilise ici une comparaison implicite, en disant que l'équité est plus proche de la piété que l'injustice, et nous savons que l'injustice n'a rien à voir avec la piété. Cette figure de style est aussi utilisée dans le verset suivant :

﴿ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ يَوْمَئِذٍ خَيْرٌ مُّسْتَقَرًّا وَأَحْسَنُ مَقِيلًا ﴿٢٤﴾ ﴾

« Les gens du Paradis seront, ce jour-là, en meilleure demeure et au plus beau lieu de repos. »[123]

La comparaison sous-entendue ici a lieu entre les gens du Paradis et de l'Enfer, or les gens de l'Enfer n'auront aucun repos.

« Et craignez Allah. Car Allah est certes parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » Allah vous récompensera d'après vos œuvres, qu'Il connaît parfaitement.

« Allah a promis à ceux qui croient et font de bonnes œuvres un pardon et une énorme récompense. » Il leur accordera le pardon de leurs fautes et une immense récompense, qui n'est autre que le Paradis, que les hommes n'obtiendront pas par leurs seules œuvres, mais plutôt par une miséricorde et une grâce de la part d'Allah. Les bonnes actions sont des moyens qu'Allah a légiférés afin d'obtenir cette grâce et cette miséricorde, louange à Lui !

« Quant à ceux qui ne croient pas et traitent de mensonge Nos preuves, ceux-là sont des gens de la Géhenne. » Les négateurs obtiendront l'Enfer, telle est la conséquence de l'immense sagesse du Très-Haut, dont les jugements sont parfaits.

---

[122] *Fath Al-Bârî* (5/250), Muslim (3/1242).
[123] S25 V24.

Les méfaits des mécréants repoussés par la grâce d'Allah (V11)

﴿ **Ô croyants ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah à votre égard, lorsqu'un peuple s'apprêtait à porter la main sur vous [en vue de vous attaquer] et qu'Il le repoussa.** ﴾ A ce sujet, Jâbir ﷺ raconte que lors d'un voyage, le Messager d'Allah ﷺ fit une halte au cours de laquelle les compagnons se dispersèrent, à la recherche de l'ombre des arbres.

Le Prophète ﷺ s'installa sous un arbre auquel il avait suspendu son sabre. C'est alors qu'un bédouin arriva, se saisit de l'arme du Prophète ﷺ et lui demanda : « Qui te protégera de moi ? » Le Prophète ﷺ répondit : **« Allah le Tout-Puissant ! »** Il réitéra sa question deux fois et obtint la même réponse. Le bédouin rangea le sabre et s'assit auprès du Prophète ﷺ, qui appela ses compagnons et leur raconta ce qui venait de se produire. Il ne fit aucune représailles au bédouin.[124]

Qatâda rapporte que ceci fut à l'origine de la révélation du verset. D'après lui, ce bédouin avait été missionné par les Arabes pour éliminer le Prophète ﷺ.[125]

Muḥammad Ibn Isḥâq, Mujâhid et 'Ikrima rapportent une autre circonstance de ce verset. Pour eux, il concerne les membres de la tribu des Banû An-Nâḍir qui tentèrent de supprimer le Prophète ﷺ en jetant une meule sur lui, mais Allah informa Son Prophète ﷺ de cette ruse et rien ne lui arriva. Suite à cela, le Prophète ﷺ assiégea la forteresse des Banû An-Nâḍir et ceux-ci capitulèrent.

﴿ **Et craignez Allah. C'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance.** ﴾ Allah suffit à celui qui s'en remet à Lui, et celui-ci se verra préservé du mal d'autrui.

﴿ ۞ وَلَقَدْ أَخَذَ ٱللَّهُ مِيثَٰقَ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ وَبَعَثْنَا مِنْهُمُ ٱثْنَىْ عَشَرَ نَقِيبًا ۖ وَقَالَ ٱللَّهُ
إِنِّى مَعَكُمْ ۖ لَئِنْ أَقَمْتُمُ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتَيْتُمُ ٱلزَّكَوٰةَ وَءَامَنتُم بِرُسُلِى وَعَزَّرْتُمُوهُمْ
وَأَقْرَضْتُمُ ٱللَّهَ قَرْضًا حَسَنًا لَّأُكَفِّرَنَّ عَنكُمْ سَيِّـَٔاتِكُمْ وَلَأُدْخِلَنَّكُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى
مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ ۚ فَمَن كَفَرَ بَعْدَ ذَٰلِكَ مِنكُمْ فَقَدْ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿١٢﴾

[124] Al-Bukhârî (4135, 4136, 4139) et Muslim (843).
[125] 'Abdu-r-Razzâq (1/185).

فَبِمَا نَقْضِهِم مِّيثَٰقَهُمْ لَعَنَّٰهُمْ وَجَعَلْنَا قُلُوبَهُمْ قَٰسِيَةً يُحَرِّفُونَ ٱلْكَلِمَ عَن
مَّوَاضِعِهِۦ وَنَسُوا۟ حَظًّا مِّمَّا ذُكِّرُوا۟ بِهِۦ وَلَا تَزَالُ تَطَّلِعُ عَلَىٰ خَآئِنَةٍ مِّنْهُمْ إِلَّا قَلِيلًا مِّنْهُمْ فَٱعْفُ
عَنْهُمْ وَٱصْفَحْ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٣﴾ وَمِنَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّا نَصَٰرَىٰٓ
أَخَذْنَا مِيثَٰقَهُمْ فَنَسُوا۟ حَظًّا مِّمَّا ذُكِّرُوا۟ بِهِۦ فَأَغْرَيْنَا بَيْنَهُمُ ٱلْعَدَٰوَةَ وَٱلْبَغْضَآءَ إِلَىٰ
يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ وَسَوْفَ يُنَبِّئُهُمُ ٱللَّهُ بِمَا كَانُوا۟ يَصْنَعُونَ ﴿١٤﴾

﴿ (12). Et Allah certes prit l'engagement des Fils d'Israâ'îl. Nous suscitâmes douze chefs parmi eux. Et Allah dit : « Je suis avec vous, pourvu que vous accomplissiez la prière, vous acquittiez de l'aumône légale, croyiez en Mes Messagers, les aidiez et fassiez à Allah un bon prêt. Alors, certes, J'effacerai vos méfaits, et vous ferai entrer aux jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. Et celui parmi vous qui, après cela, mécroit, s'égare certes du droit chemin ! » (13). Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits et avons endurci leurs cœurs : ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, sauf pour un petit nombre d'entre eux. Pardonne-leur donc et ne leur en tiens pas rigueur. Car Allah aime, certes, les bienfaiteurs. (14). Et Nous avons pris l'engagement de ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens. » Mais ils ont oublié une partie de ce dont on les avait avertis. Nous avons donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Et Allah les informera alors de ce qu'ils faisaient. ﴾

La malédiction des gens du Livre après avoir brisé leur engagement (V12)

Après avoir mentionné l'engagement qu'Allah prit des croyants, consistant à suivre Son Messager et à lui obéir, et à pratiquer l'équité, et après avoir rappelé les grâces qu'Il leur a accordées en les guidant vers la voie droite, Allah fait ici allusion à l'engagement qu'Il prit des gens du Livre avant eux, c'est-à-dire les juifs et chrétiens.

Hélas, ceux-ci ont rompu leur engagement et c'est ainsi qu'Allah les a maudits et a scellé leurs cœurs, les empêchant de suivre la voie droite et la religion de vérité, qui consiste en la science et les œuvres.

﴿ **Et Allah certes prit l'engagement des Fils d'Israâ'îl. Nous suscitâmes douze chefs parmi eux.** ﴾ Les douze chefs étaient issus des douze tribus qui

composaient les Fils d'Isrâ'îl. Ces chefs conclurent une alliance et s'engagèrent à écouter et obéir à Allah et Son Messager ainsi qu'au Coran.

D'après Muhammad Ibn Ishâq et Ibn 'Abbâs, ceci eut lieu lorsque Mûsâ dut aller combattre un peuple particulièrement fort. Il reçut l'ordre d'Allah de désigner un chef issu de chaque tribu.[126]

L'allégeance des chefs des Partisans, la nuit d'Al-'Aqaba

Lorsque le Messager d'Allah ﷺ accepta l'allégeance des Partisans (Al-Ansâr) à Al-'Aqaba, ceux-ci étaient représentés par douze chefs : Usayd Ibn Hudayr, Sa'd Ibn Khaythama et Rifâ'a Ibn 'Abdi-l-Mundhir[127], chefs de la tribu d'Al-Aws, Abû Umâma As'ad Ibn Zurâra, Sa'd Ibn Ar-Rabî', 'Abdu-l-Lâh Ibn Rawâha, Râfi' Ibn Mâlik Ibn Al-'Ajlân, Al-Barâ' Ibn Ma'rûr, 'Ubâda Ibn As-Sâmit, Sa'd Ibn 'Ubâda, 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Amr Ibn Harâm et Al-Mundhir Ibn 'Amr Ibn Khunays, chefs de la tribu de Khazraj. Ces noms ont été mentionnés dans un poème rédigé par Ka'b Ibn Mâlik.[128]

Ils prêtèrent donc serment d'allégeance, s'engageant à prêter obéissance au Prophète ﷺ au nom des leurs.

﴿ **Et Allah dit : « Je suis avec vous** ﴾, c'est-à-dire : « Je vous protège et Je vous assiste », ﴿ **pourvu que vous accomplissiez la prière, vous acquittiez de l'aumône légale, croyiez en Mes Messagers** ﴾, c'est-à-dire aux révélations et aux Livres qu'ils apportent, ﴿ **les aidiez** ﴾, en les soutenant pour propager le message, ﴿ **et fassiez à Allah un bon prêt** ﴾, en dépensant dans la voie d'Allah pour obtenir Sa satisfaction.

﴿ **Alors, certes, J'effacerai vos méfaits** ﴾, en vous les pardonnant et en les cachant, ﴿ **et vous ferai entrer aux jardins sous lesquels coulent les ruisseaux.** ﴾ Ainsi, Allah nous préservera de ce que l'on craint et nous accordera ce que l'on désire.

L'engagement et sa rupture (V12-13)

﴿ **Et celui parmi vous qui, après cela, mécroit, s'égare certes du droit chemin ! »** ﴾ Celui qui rompt l'engagement qu'il a pris ou le renie comme s'il n'avait jamais existé, celui-là a dévié de la voie droite et y a préféré l'égarement.

---

[126] At-Tabarî (10/113).
[127] Ou Abû Al-Haytham Ibn At-Tayahân.
[128] Ibn Hishâm (2/86, 87).

Allah montre ensuite le châtiment qu'ils encoururent pour prix de la rupture de l'alliance : ﴿ **Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits** ﴾, c'est-à-dire : « Nous les avons privés de la bonne direction et éloignés de la vérité. »

﴿ **Et avons endurci leurs cœurs** ﴾, leurs cœurs sont durs et fermés à toute exhortation.

﴿ **Ils détournent les paroles de leur sens** ﴾, ils interprètent les versets d'Allah de façon erronée et fausse, qu'Allah nous en préserve !

﴿ **Et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé** ﴾, ils refusent volontairement d'obéir à ce qui leur est demandé, par dédain.

﴿ **Tu ne cesseras de découvrir leur trahison sauf pour un petit nombre d'entre eux** ﴾, « et les ruses qu'ils complotent contre toi, Muḥammad ﷺ, et contre les croyants. » Mujâhid explique que ce verset fait allusion au complot destiné à tuer le Prophète ﷺ.[129]

﴿ **Pardonne-leur donc et ne leur en tiens pas rigueur. Car Allah aime, certes, les bienfaiteurs.** ﴾ Et telle est la plus belle réussite et la meilleure victoire !

Un ancien a d'ailleurs dit : « Lorsque quelqu'un désobéit à Allah dans son comportement avec toi, obéis à Allah en te comportant bien avec lui. » Il se peut que cela inverse la donne et que cela fasse s'incliner leurs cœurs vers la vérité.

Allah aime les bienfaiteurs qui pardonnent malgré le tort qui leur est fait.

Qatâda dit toutefois que ce verset fut abrogé par le suivant :

﴿ قَٰتِلُوا۟ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَلَا بِٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ﴾

﴿ **Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour Dernier (...).** ﴾ [130]

Les chrétiens oublièrent leur engagement et en subirent les conséquences (V14)

﴿ **Et Nous avons pris l'engagement de ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens. »** ﴾ Il s'agit de ceux qui se disent chrétiens, prétendant suivre 'Îsâ

[129] At-Tabarî (10/131).
[130] S9 V29.

fils de Maryam, alors qu'en réalité ils ne suivent pas ses enseignements. De ceux-là, « Nous prîmes l'engagement de suivre le Messager d'Allah Muḥammad ﷺ, de l'assister, de le soutenir et de prêter foi en tous les Messagers qu'Allah enverrait aux hommes. »

Toutefois, à l'instar des juifs, ils ne tinrent pas l'engagement.

﴿ **Mais ils ont oublié une partie de ce dont on les avait avertis. Nous avons donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection.** ﴾ Nous avons suscité l'inimitié et la haine entre eux jusqu'au Jour de la Résurrection.

Il en est ainsi des sectes chrétiennes qui sont nombreuses et ne cessent d'être ennemies les unes des autres, chacune prétendant que les autres sont hérétiques et les maudissant, chacune excommuniant l'autre et s'interdisant mutuellement l'entrée dans leurs lieux de culte. Cette situation perdurera jusqu'au Jour de la Résurrection.

﴿ **Et Allah les informera alors de ce qu'ils faisaient.** ﴾ Allah les menace donc pour prix de leurs mensonges qu'ils ont attribués à Allah et à Son Messager et pour prix de leurs prétentions par lesquelles ils ont prêté à Allah, seul et sans associé, un fils et une compagne, Lui qui n'a pas engendré pas plus qu'Il n'a été engendré. Gloire à Lui, qui n'a point d'égal !

﴿ يَٰٓأَهۡلَ ٱلۡكِتَٰبِ قَدۡ جَآءَكُمۡ رَسُولُنَا يُبَيِّنُ لَكُمۡ كَثِيرٗا مِّمَّا كُنتُمۡ تُخۡفُونَ مِنَ ٱلۡكِتَٰبِ وَيَعۡفُواْ عَن كَثِيرٖۚ قَدۡ جَآءَكُم مِّنَ ٱللَّهِ نُورٞ وَكِتَٰبٞ مُّبِينٞ ١٥ يَهۡدِي بِهِ ٱللَّهُ مَنِ ٱتَّبَعَ رِضۡوَٰنَهُۥ سُبُلَ ٱلسَّلَٰمِ وَيُخۡرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ بِإِذۡنِهِۦ وَيَهۡدِيهِمۡ إِلَىٰ صِرَٰطٖ مُّسۡتَقِيمٖ ١٦ ﴾

﴿ **(15). Ô gens du Livre ! Notre Messager vous est certes venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et passant sur bien d'autres choses ! Une lumière et un Livre explicite vous sont certes venus de la part d'Allah ! (16). Par ceci (le Coran), Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément. Et Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière par Sa permission. Et Il les guide vers un chemin droit.** ﴾

La vérité se trouve dans le Coran et la voie du Prophète ﷺ (V15-16)

Le Très-Haut nous indique qu'Il a envoyé Son Messager avec la guidée et la voie de vérité à l'ensemble de l'humanité : aux Arabes comme aux non Arabes, aux gens du Livre et aux autres.

Il a accordé à Muḥammad ﷺ la religion de vérité et les preuves évidentes : ﴿ **Ô gens du Livre ! Notre Messager vous est certes venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et passant sur bien d'autres choses !** ﴾ Ainsi, le Prophète ﷺ expose certaines des choses qu'ils ont altérées et falsifiées, se taisant sur d'autres choses.

Ibn 'Abbâs ﷺ a commenté : « Celui qui renie la lapidation a, sans le savoir, renié le Coran, car Allah dit : ﴿ **Ô gens du Livre ! Notre Messager vous est certes venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et passant sur bien d'autres choses !** ﴾ Et certes la lapidation fait partie de ce qu'ils ont caché. »[131]

Allah décrit ensuite le noble Coran qu'Il a révélé à Muḥammad : ﴿ **Par ceci (le Coran), Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément.** ﴾ Il les guide sur les chemins droits. ﴿ **Et Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière par Sa permission. Et Il les guide vers un chemin droit.** ﴾ Il les protège de l'égarement et les mène à la guidée, les préservant de ce qu'ils craignent et leur accordant ce qu'ils désirent.

﴿ لَقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ مَرْيَمَ ۚ قُلْ فَمَن يَمْلِكُ
مِنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا إِنْ أَرَادَ أَن يُهْلِكَ ٱلْمَسِيحَ ٱبْنَ مَرْيَمَ وَأُمَّهُۥ وَمَن فِى
ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا ۗ وَلِلَّهِ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۚ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ
عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٧﴾ وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ وَٱلنَّصَٰرَىٰ نَحْنُ أَبْنَٰٓؤُا۟ ٱللَّهِ وَأَحِبَّٰٓؤُهُۥ ۚ قُلْ فَلِمَ
يُعَذِّبُكُم بِذُنُوبِكُم ۖ بَلْ أَنتُم بَشَرٌ مِّمَّنْ خَلَقَ ۚ يَغْفِرُ لِمَن يَشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَن يَشَآءُ ۚ وَلِلَّهِ مُلْكُ
ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۖ وَإِلَيْهِ ٱلْمَصِيرُ ﴿١٨﴾ ﴾

[131] Al-Ḥâkim (4/359) qui le qualifie d'authentique.

﴿ (17). Sont certes mécréants ceux qui disent : « Allah, c'est le Messie, fils de Maryam ! » Dis : « Qui donc pourrait s'opposer à Allah s'Il voulait faire périr le Messie, fils de Maryam, ainsi que sa mère et tous ceux qui sont sur la Terre ? A Allah appartient la royauté des cieux et de la Terre et de ce qui se trouve entre les deux. » Il crée ce qu'Il veut. Et Allah est Omnipotent. (18). Les juifs et les chrétiens ont dit : « Nous sommes les fils d'Allah et Ses préférés. » Dis : « Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés ? » En fait, vous êtes des êtres humains d'entre ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut. Et à Allah appartient la royauté des cieux et de la Terre et de ce qui se trouve entre les deux. Et c'est vers Lui que se fait le retour. ﴾

Les chrétiens sont coupables de polythéisme et de mécréance (V17)

Le Très-Haut atteste de la mécréance des chrétiens à cause de leur assertion selon laquelle 'Îsâ, le Messie, fils de Maryam, qui n'est autre qu'un Serviteur et Messager d'Allah, serait Dieu Lui-même. Gloire à Allah, qui est au-dessus de ce qu'ils prétendent ! Toutes les créatures Lui sont soumises : ﴿ **Dis : « Qui donc pourrait s'opposer à Allah s'Il voulait faire périr le Messie, fils de Maryam, ainsi que sa mère et tous ceux qui sont sur la Terre ? A Allah appartient la royauté des cieux et de la Terre et de ce qui se trouve entre les deux. » Il crée ce qu'Il veut. Et Allah est Omnipotent.** ﴾ Qui pourrait s'opposer à Ses décrets ? Il est le Maître de toute chose, Il a tout pouvoir et n'est pas interrogé sur Ses actes.

La prétention des gens du Livre à être les fils d'Allah (V18)

Puis, Allah réfute les allégations des gens du Livre, juifs et chrétiens : ﴿ **Les juifs et les chrétiens ont dit : « Nous sommes les fils d'Allah et Ses préférés. »** ﴾ Ils prétendent descendre de Ses Prophètes, qui sont Ses fils qu'Il tient en haute estime, c'est pourquoi, selon eux, Allah les aime.

D'après la Thora, Allah a dit à Isrâ'îl (Ya'qûb) : « Tu es Mon premier fils ! » Tandis qu'eux l'interprètent de façon littérale, il faut comprendre de ces propos qu'ils ne sont qu'une marque de respect et un témoignage de l'honneur du Prophète.

De même, d'après les Ecritures chrétiennes, 'Îsâ aurait dit : « Je retourne vers mon Père et le vôtre ! »

Les chrétiens n'ont jamais prétendu être les fils d'Allah, ils réservent cette affiliation à 'Îsâ. Par leur parole : « Nous sommes les fils d'Allah et Ses bien-aimés », ils font allusion à leur rang élevé auprès de Lui.

Allah leur répond donc en disant : ﴿ **Dis : « Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés ? »** ﴾ « Si, comme vous le prétendez, vous êtes Ses bien-aimés, comment se fait-il qu'Il ait préparé pour vous le Feu de l'Enfer à cause de votre mécréance et de vos prétentions erronées ? »

﴿ **En fait, vous êtes des êtres humains d'entre ceux qu'Il a créés.** ﴾ « Vous êtes des humains comme les autres, et Allah vous jugera comme tout autre. » ﴿ **Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut.** ﴾ Il fait ce qu'Il veut, nul ne peut remettre en cause Ses jugements.

﴿ **Et à Allah appartient la royauté des cieux et de la Terre et de ce qui se trouve entre les deux. Et c'est vers Lui que se fait le retour.** ﴾ Tout Lui appartient et Lui est soumis, tous Ses serviteurs retourneront à Lui et Il les jugera, Il est certes le Juge !

A propos de ce verset : ﴿ **Les juifs et les chrétiens ont dit : « Nous sommes les fils d'Allah et Ses préférés. »** ﴾, on a dit aussi que les juifs ont prétendu qu'Allah ferait entrer certains des leurs au Feu durant une période déterminée de quarante nuits, et qu'ensuite, Il en ferait sortir tous les circoncis parmi les Fils d'Isrâ'îl. C'est pourquoi ceux-ci disent :

﴿ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا۟ لَن تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّآ أَيَّامًا مَّعْدُودَٰتٍ ﴾

﴿ **C'est parce qu'ils disent : « Le Feu ne nous touchera que pour un nombre de jours déterminés. » (...)** ﴾ [132]

﴿ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ قَدْ جَآءَكُمْ رَسُولُنَا يُبَيِّنُ لَكُمْ عَلَىٰ فَتْرَةٍ مِّنَ ٱلرُّسُلِ أَن تَقُولُوا۟ مَا جَآءَنَا مِنۢ بَشِيرٍ وَلَا نَذِيرٍ ۖ فَقَدْ جَآءَكُم بَشِيرٌ وَنَذِيرٌ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٩﴾ ﴾

﴿ **(19). Ô gens du Livre ! Notre Messager est venu pour vous enseigner, après une longue période sans Prophète, afin que vous ne disiez pas : « Il ne nous est venu ni annonciateur ni avertisseur ! » Voilà, certes, que vous est venu un annonciateur et un avertisseur. Et Allah est Omnipotent.** ﴾

[132] S3 V24.

Allah, le Très-Haut, affirme qu'Il a envoyé aux gens du Livre, [entre autres], Son Messager Muḥammad ﷺ, le sceau des Prophètes, le dernier en tant que Messager et Prophète. Il dit : ﴿ **après une longue période sans Prophète** ﴾, c'est-à-dire après une longue période entre l'envoi de Muḥammad ﷺ et celui de 'Îsâ, fils de Maryam.

Quant à savoir quelle période de temps a séparé l'avènement de 'Îsâ et celui de Muḥammad ﷺ, ceci est sujet à divergences. D'après Abû 'Uthmân An-Nahdî et un avis de Qatâda, six siècles les séparèrent.[133] D'autres ont avancé le chiffre de six cent vingt ans et cet avis rejoint le premier, car les uns comptent en années solaires et les autres en années lunaires.

D'après un autre avis de Qatâda[134], cinq cent soixante ans les séparèrent, ou encore cinq cent quarante selon Ma'mar.[135]

Nul Prophète ne fut suscité durant ce laps de temps, comme le Messager d'Allah ﷺ l'a dit dans un hadith rapporté par Abû Hurayra رضي الله عنه : « **Nul n'est plus proche du fils de Maryam que moi ; il n'y a entre lui et moi aucun Prophète.** »[136]

Muḥammad ﷺ fut donc envoyé après une longue période durant laquelle les hommes restèrent sans guide, lors de laquelle se multiplièrent les altérations des religions ainsi que le culte des idoles et de la croix. L'avènement de Muḥammad ﷺ se voulait donc nécessaire et fut une immense grâce de la part d'Allah à l'égard des hommes. Le mal s'était propagé à la surface de la Terre et l'injustice et l'ignorance régnaient. Seuls les vrais croyants en avaient été épargnés et étaient restés fidèles à la religion des anciens Prophètes, mais ils étaient rares.

'Iyâḍ Ibn Ḥimâr رضي الله عنه rapporte un sermon du Messager d'Allah ﷺ dans lequel celui-ci a dit, après avoir mentionné le fait qu'Il avait créé les hommes prédisposés au monothéisme et qu'ensuite les diables leur ont ordonné la désobéissance et le polythéisme : « **Puis Allah, le Très-Haut, regarda les habitants de la Terre et les détesta, Arabes et non Arabes, à l'exception de quelques Fils d'Isrâ'îl** »[137], ou dans la version de Muslim « **de quelques gens du Livre.** »[138]

---

[133] Al-Baghawî (2/23). Cet avis est aussi rapporté de Salmân Al-Fârisî par Al-Bukhârî (*Fath Al-Bârî* 7/324).
[134] Al-Baghawî (2/23).
[135] 'Abdu-r-Razzâq (1/186).
[136] *Fath Al-Bârî* (6/550).
[137] Ahmad (4/162).
[138] Muslim (4/2197).

La religion était devenue confuse dans l'esprit de beaucoup, c'est pourquoi Allah envoya Muḥammad ﷺ afin de guider les hommes des ténèbres vers la lumière et leur enseigner la législation divine.

﴿ **Afin que vous ne disiez pas : « Il ne nous est venu ni annonciateur ni avertisseur ! »** ﴾, « afin que vous n'ayez aucune excuse et que vous ne puissiez pas dire que nul n'est venu vous avertir contre l'Enfer ni vous annoncer le Paradis. Muḥammad ﷺ, certes, vous est venu en tant qu'annonciateur et avertisseur. » ﴿ **Voilà, certes, que vous est venu un annonciateur et un avertisseur. Et Allah est Omnipotent.** ﴾ Allah est Capable de toute chose, de punir ceux qui Lui désobéissent et de récompenser ceux qui Lui obéissent, comme l'a expliqué Ibn Jarîr.[139]

﴿ وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِۦ يَٰقَوْمِ ٱذْكُرُوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ جَعَلَ فِيكُمْ أَنۢبِيَآءَ وَجَعَلَكُم
مُّلُوكًا وَءَاتَىٰكُم مَّا لَمْ يُؤْتِ أَحَدًا مِّنَ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٠﴾ يَٰقَوْمِ ٱدْخُلُوا۟ ٱلْأَرْضَ ٱلْمُقَدَّسَةَ ٱلَّتِى كَتَبَ
ٱللَّهُ لَكُمْ وَلَا تَرْتَدُّوا۟ عَلَىٰٓ أَدْبَٰرِكُمْ فَتَنقَلِبُوا۟ خَٰسِرِينَ ﴿٢١﴾ قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّ فِيهَا قَوْمًا جَبَّارِينَ وَإِنَّا لَن
نَّدْخُلَهَا حَتَّىٰ يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا فَإِن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا فَإِنَّا دَٰخِلُونَ ﴿٢٢﴾ قَالَ رَجُلَانِ مِنَ ٱلَّذِينَ
يَخَافُونَ أَنْعَمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمَا ٱدْخُلُوا۟ عَلَيْهِمُ ٱلْبَابَ فَإِذَا دَخَلْتُمُوهُ فَإِنَّكُمْ غَٰلِبُونَ ۚ وَعَلَى ٱللَّهِ
فَتَوَكَّلُوٓا۟ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٢٣﴾ قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِنَّا لَن نَّدْخُلَهَآ أَبَدًا مَّا دَامُوا۟ فِيهَا ۖ فَٱذْهَبْ أَنتَ
وَرَبُّكَ فَقَٰتِلَآ إِنَّا هَٰهُنَا قَٰعِدُونَ ﴿٢٤﴾ قَالَ رَبِّ إِنِّى لَآ أَمْلِكُ إِلَّا نَفْسِى وَأَخِى ۖ فَٱفْرُقْ بَيْنَنَا
وَبَيْنَ ٱلْقَوْمِ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٥﴾ قَالَ فَإِنَّهَا مُحَرَّمَةٌ عَلَيْهِمْ أَرْبَعِينَ سَنَةً ۚ يَتِيهُونَ فِى ٱلْأَرْضِ ۗ
فَلَا تَأْسَ عَلَى ٱلْقَوْمِ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٢٦﴾ ﴾

﴿ (20). Et lorsque Mûsâ dit à son peuple : « Ô mon peuple ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, lorsqu'Il a désigné parmi vous des Prophètes et a fait de vous des rois. Et Il vous a donné ce qu'Il n'avait donné à nul autre parmi les mondes. (21). Ô mon peuple ! Entrez dans la Terre sainte qu'Allah vous a assignée. Et ne revenez point sur vos pas [en refusant de combattre], car vous retourneriez perdants. (22). Ils dirent : « Ô Mûsâ, il y a là un peuple redoutable ! Jamais nous n'y entrerons jusqu'à ce qu'ils en sortent. S'ils en sortent, alors nous y entrerons. » (23). Deux hommes d'entre ceux qui craignaient Allah et qu'Allah avait comblés de Sa grâce dirent : « Forcez leur porte et lorsque vous serez entrés, vous serez assurément les vainqueurs.

[139] At-Tabarî (10/158).

Et placez donc votre confiance en Allah, si vous êtes croyants ! » (24). Ils dirent : « Ô Mûsâ ! Nous n'y entrerons jamais, aussi longtemps qu'ils y seront. Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux. Quant à nous, nous restons là où nous sommes ! » (25). Il dit : « Seigneur ! Je n'ai de pouvoir, vraiment, que sur moi-même et sur mon frère : éloigne-nous donc de ce peuple pervers ! » (26). Il (Allah) dit : « Ce pays leur sera certes interdit durant quarante ans, durant lesquels ils erreront sur la Terre. Ne te tourmente donc pas pour ce peuple pervers ! »

L'ordre donné par Mûsâ à son peuple de se rappeler de la grâce d'Allah et d'entrer en Terre sainte (V20-22)

Le Très-Haut nous informe que Mûsâ, Son Messager auquel Il adressa la parole, rappela aux Fils d'Isrâ'îl les grâces d'Allah desquelles ils bénéficièrent et celles qu'Il leur réserve dans l'autre monde, à condition qu'ils restent dans la voie droite.

« Et lorsque Mûsâ dit à son peuple : « Ô mon peuple ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, lorsqu'Il a désigné parmi vous des Prophètes. » En effet, le premier Prophète envoyé aux Fils d'Isrâ'îl fut Ibrâhîm, puis les Prophètes se succédèrent ; chaque fois que l'un d'eux mourait, un autre lui succédait, jusqu'à 'Îsâ qui fut le dernier Prophète parmi les Fils d'Isrâ'îl.

Après lui, Allah envoya Muḥammad ﷺ, le sceau des Prophètes, fils de 'Abdu-l-Lâh, descendant d'Ismâ'îl, fils d'Ibrâhîm.

« Et a fait de vous des rois. » D'après Ibn 'Abbâs, cela signifie qu'Il vous a accordé une femme, un serviteur et une demeure.[140]

« Et Il vous a donné ce qu'Il n'avait donné à nul autre parmi les mondes. », c'est-à-dire à aucun autre de leur époque, explique Ibn 'Abbâs.[141]

Qatâda précise que les Fils d'Isrâ'îl furent les premiers à avoir eu des serviteurs.[142]

Ils étaient en effet les plus nobles des peuples de leur époque :

﴿ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحُكْمَ وَٱلنُّبُوَّةَ وَرَزَقْنَٰهُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ وَفَضَّلْنَٰهُمْ عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٦﴾ ﴾

[140] 'Abdu-r-Razzâq (1/187).
[141] Al-Ḥâkim (2/312).
[142] Aṭ-Ṭabarî (10/163).

﴿ Nous avons effectivement apporté aux Fils d'Israâ'îl le Livre, la sagesse, la prophétie, et leur avons attribué de bonnes choses, et les avons favorisés parmi les mondes. ﴾ [143]

Ainsi, les Fils d'Israâ'îl sont les meilleurs de leur époque. Quant à la communauté musulmane, elle est meilleure que la communauté juive pour Allah, sa législation est parachevée et plus parfaite, son Prophète est plus noble, ses descendants sont plus nombreux et ses terres plus étendues.

﴿ وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَٰكُمْ أُمَّةً وَسَطًا لِّتَكُونُوا۟ شُهَدَآءَ عَلَى ٱلنَّاسِ ﴾

﴿ Et aussi Nous avons fait de vous une communauté dans le juste milieu pour que vous soyez témoins pour les gens (...). ﴾ [144]

Puis, Allah raconte comment Mûsâ encouragea les Fils d'Israâ'îl à combattre. En effet, Jérusalem était en leurs mains à l'époque de Ya'qûb, mais ce dernier émigra en Egypte avec toute sa famille lorsque son fils Yûsuf les invita à le rejoindre. Pendant ce temps, un peuple redoutable, les Amalécites, prirent le pouvoir à Jérusalem. Mûsâ donna alors l'ordre aux Fils d'Israâ'îl de les combattre et d'entrer à Jérusalem, leur assurant la victoire.

Hélas, ils lui désobéirent et refusèrent le combat. Ils furent alors condamnés à errer durant quarante années dans le désert, pour prix de leur désobéissance à Allah.

﴿ Mon peuple ! Entrez dans la Terre sainte qu'Allah vous a assignée. ﴾ « En effet, Allah vous l'avait assuré de la bouche de Son Prophète Ya'qûb (Israâ'îl), vous promettant que cette terre sera héritée par les croyants parmi les vôtres. »

﴿ Et ne revenez point sur vos pas [en refusant de combattre], car vous retourneriez perdants. Ils dirent : « Ô Mûsâ, il y a là un peuple redoutable ! Jamais nous n'y entrerons jusqu'à ce qu'ils en sortent. S'ils en sortent, alors nous y entrerons. » ﴾ Ils se réfugièrent derrière la puissance du peuple qu'ils devaient combattre, prétextant être incapables de l'affronter. Ils n'accepteraient d'y entrer qu'une fois que ce peuple en serait sorti.

---

[143] S45 V16. Voir aussi S7 V138-140 où il est fait mention de cette « préférence ».

[144] S2 V143. Voir aussi notre exégèse de S3 V110 concernant la supériorité de la communauté musulmane.

La discussion entre Yûsha' (Josué) et Kâlib à propos de la guerre sainte (V23)

﴿ **Deux hommes d'entre ceux qui craignaient Allah et qu'Allah avait comblés de Sa grâce dirent...** ﴾ Face au refus de combattre des leurs, deux hommes qui craignaient Allah les incitèrent au combat. Ce qui a été traduit par ﴿ **d'entre ceux qui craignaient Allah** ﴾ a été également interprété d'une autre façon : « d'entre ceux qui étaient craints », c'est-à-dire respectés par les leurs.

Ibn 'Abbâs, Mujâhid, 'Ikrima, 'Atiyya, As-Suddî, Ar-Rabî' Ibn Anas et de nombreux savants parmi les pieux prédécesseurs et ceux qui les ont suivis sont d'avis que ces deux hommes étaient Yûsha' fils de Nûn et Kâlab fils de Yufannâ.[145]

Ils dirent : ﴿ « **Forcez leur porte et lorsque vous serez entrés, vous serez assurément les vainqueurs. Et placez donc votre confiance en Allah, si vous êtes croyants** ! » ﴾ Ils ont affirmé que si les leurs plaçaient leur confiance en Allah et Lui obéissaient, ils obtiendraient Son secours et la victoire leur permettant de reconquérir la ville qu'Allah leur a prédestinée.

Hélas, ils n'eurent que faire de cette exhortation : ﴿ **Ils dirent : « Ô Mûsâ ! Nous n'y entrerons jamais, aussi longtemps qu'ils y seront. Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux. Quant à nous, nous restons là où nous sommes** ! » ﴾

La noble attitude des compagnons de Muhammad ﷺ lors de la bataille de Badr (V24)

Le jour de la bataille de Badr, le Messager d'Allah ﷺ consulta ses compagnons au sujet du combat contre l'armée des Quraychites, venue protéger la caravane commerciale d'Abû Sufyân.

L'armée ennemie comportait entre neuf cents à mille combattants, dotés de casques et boucliers. Tandis qu'elle s'approchait, Abû Bakr encouragea les musulmans. Le Prophète ﷺ demanda alors l'avis des Partisans qui constituaient la majorité des hommes.

Sa'd Ibn Mu'âdh ﷺ assura le Prophète ﷺ de son soutien, et on rapporta que les Partisans dirent : « Que le Prophète ﷺ sache que nous ne lui dirons jamais ce que les Fils d'Isrâ'îl dirent à Mûsâ : ﴿ **Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux** ﴾ « Par Celui qui t'a envoyé avec la vérité, quand bien même tu nous envoyais demain à Birk Al-Ghimâd[146], nous te suivrions ! »[147]

---

[145] At-Tabarî (10/176-178).
[146] Il s'agit d'une ville du Yémen.

L'invocation de Mûsâ à l'encontre des juifs (V25)

﴿ **Il dit : « Seigneur ! Je n'ai de pouvoir, vraiment, que sur moi-même et sur mon frère : éloigne-nous donc de ce peuple pervers ! »** ﴾ Mûsâ fut en colère face au refus des Fils d'Isrâ'îl de combattre, il dit à Allah que lui seul, ainsi que son frère, Hârûn, étaient disposés à Lui obéir, et invoqua Allah afin qu'Il juge entre eux. En effet, de nombreux exégètes, parmi lesquels Ibn 'Abbâs ﷺ[148], ont dit que l'expression que nous avons traduite par « éloigne-nous » signifie « juge, tranche entre nous et eux ». Ad-Dahhâk est du même avis[149], tandis que d'autres exégètes ont dit qu'elle signifie « sépare-nous d'eux ».

Les juifs se voient interdire l'entrée en Terre sainte durant quarante ans (V26)

﴿ **Il (Allah) dit : « Ce pays leur sera certes interdit durant quarante ans, durant lesquels ils erreront sur la Terre. Ne te tourmente donc pas pour ce peuple pervers ! »** ﴾ Suite à l'invocation de Mûsâ contre les Fils d'Isrâ'îl, elle-même faisant suite à leur refus de combattre, Allah déclara que ceux-ci ne pourraient accéder à Jérusalem durant quarante années, au cours desquelles ils errèrent dans le désert, ne pouvant en sortir.

Durant cette période, Allah leur envoya de nombreux signes et miracles, parmi lesquels l'ombre des nuages qui les couvrit, la manne et les cailles, le jaillissement de sources à partir d'un rocher. La Thora fut révélée, les lois prescrites et l'Arche d'alliance construite. Tout ceci eut lieu en soutien à Mûsâ, fils de 'Imrân, de la part d'Allah.

La reconquête de Jérusalem

Une fois la période des quarante années achevée, Yûsha' Ibn Nûn conduisit ceux qui restait parmi les Fils d'Isrâ'îl de la seconde génération vers Jérusalem qu'ils assiégèrent.

La conquête de la ville se fit un vendredi. C'est à cette occasion que, craignant que le Soleil ne se couche et que le jour du Sabbat (samedi), au cours duquel les juifs ont interdiction de combattre ou de travailler, ne

---

[147] Ahmad (3/105), An-Nasâ'î (6/334), Ibn Hibbân (7/109). On rapporte aussi qu'Al-Miqdâd tint des propos semblables et dit : « Nous te dirons plutôt : "Va, nous sommes avec toi !" ». Al-Bukhârî (4609).

[148] Cité par Al-'Awfî et 'Alî Ibn Abî Talha (At-Tabarî 10/188-189).

[149] At-Tabarî (10/189).

commence, Yûsha' se mit à parler au Soleil : « Tu es soumis à des ordres, tout comme je le suis. » Puis, il invoqua Allah : « Ô Allah ! Puisses-Tu interrompre le déclin du Soleil ! »

Allah l'exauça et c'est ainsi que Yûsha' put conquérir la ville. Suite à cela, Allah révéla à Yûsha' de donner l'ordre aux Fils d'Isrâ'îl d'entrer à Jérusalem en se prosternant et en disant : « hitta », c'est-à-dire en demandant la rémission de leurs péchés. Mais ils ne firent que transgresser les ordres et y entrèrent en se traînant sur leurs derrières et en utilisant une expression de dérision, comme nous l'avons vu dans la sourate *Al-Baqara.*

C'est lors de cette conquête qu'ils obtinrent un grand butin, et ils décidèrent d'en faire une offrande. Le feu devait descendre du ciel pour consumer l'offrande, à titre d'acceptation de la part d'Allah. Or cette fois, ceci ne se produisit pas. Yûsha' dit alors : « Quelqu'un a volé quelque chose du butin ! » Les douze chefs de tribus lui firent serment, mais la main de l'un d'eux resta attachée à celle de Yûsha', ce dernier comprenant alors que l'objet volé l'avait été par un membre de sa tribu. L'objet, une tête de vache en or ornée de pierres, fut rapporté et le feu consuma l'offrande.[150]

Allah réconforta Mûsâ

﴿ **Ne te tourmente donc pas pour ce peuple pervers !** ﴾ Allah réconforte Son Messager Mûsâ en lui disant de ne pas s'attrister pour ce qui arrive à son peuple, car il n'a obtenu que ce qu'il a mérité.

De ce récit, nous retenons l'obstination des Fils d'Isrâ'îl à désobéir à Allah, leur refus de combattre dû à leur faiblesse, alors que se trouvait parmi eux le Messager d'Allah qui leur assurait la victoire. L'histoire de Pharaon et ses armées et leur noyade ne leur a pas suffi, alors pourtant que cet évènement était proche d'eux dans le temps.

Leur ennemi était moins impressionnant et moins nombreux que ne l'étaient les Egyptiens mais malgré cela, ils refusèrent de combattre.

L'égarement et l'ignorance des juifs furent portés au grand jour et malgré leur prétention à être les bien-aimés d'Allah, ils étaient plutôt détestables à Ses yeux. Ils furent transformés en singes et en porcs et furent maudits par Allah. Ils obtiendront le Feu, où ils demeureront éternellement. Louange à Allah en toute chose !

---

[150] At-Tabarî (10/193). Un récit similaire est rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil authentique.

﴿ ۞ وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ ٱبْنَىْ ءَادَمَ بِٱلْحَقِّ إِذْ قَرَّبَا قُرْبَانًا فَتُقُبِّلَ مِنْ أَحَدِهِمَا وَلَمْ يُتَقَبَّلْ مِنَ
ٱلْءَاخَرِ قَالَ لَأَقْتُلَنَّكَ ۖ قَالَ إِنَّمَا يَتَقَبَّلُ ٱللَّهُ مِنَ ٱلْمُتَّقِينَ ﴿٢٧﴾ لَئِنۢ بَسَطتَ إِلَىَّ يَدَكَ لِتَقْتُلَنِى مَآ
أَنَا۠ بِبَاسِطٍ يَدِىَ إِلَيْكَ لِأَقْتُلَكَ ۖ إِنِّىٓ أَخَافُ ٱللَّهَ رَبَّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٨﴾ إِنِّىٓ أُرِيدُ أَن تَبُوٓأَ بِإِثْمِى
وَإِثْمِكَ فَتَكُونَ مِنْ أَصْحَٰبِ ٱلنَّارِ ۚ وَذَٰلِكَ جَزَٰٓؤُا۟ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٩﴾ فَطَوَّعَتْ لَهُۥ نَفْسُهُۥ قَتْلَ أَخِيهِ
فَقَتَلَهُۥ فَأَصْبَحَ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٣٠﴾ فَبَعَثَ ٱللَّهُ غُرَابًا يَبْحَثُ فِى ٱلْأَرْضِ لِيُرِيَهُۥ كَيْفَ
يُوَٰرِى سَوْءَةَ أَخِيهِ ۚ قَالَ يَٰوَيْلَتَىٰٓ أَعَجَزْتُ أَنْ أَكُونَ مِثْلَ هَٰذَا ٱلْغُرَابِ فَأُوَٰرِىَ سَوْءَةَ أَخِى ۖ
فَأَصْبَحَ مِنَ ٱلنَّٰدِمِينَ ﴿٣١﴾ ﴾

﴿ (27). Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Âdam. Chacun d'eux fit une offrande, mais celle de l'un fut acceptée tandis que celle de l'autre ne le fut pas. Ce dernier dit : « Je te tuerai sûrement ! » - « Allah n'accepte, dit l'autre, que ce qui provient des pieux ! (28). Si tu portes sur moi ta main pour me tuer, moi, je ne porterai pas la mienne sur toi pour te tuer, car je crains Allah, le Seigneur des mondes. (29). Je veux que tu partes avec mon péché et le tien, alors tu seras du nombre des gens du Feu. Telle est la récompense des injustes. » (30). Son âme l'incita à tuer son frère. Il le tua donc et devint ainsi du nombre des perdants. (31). Puis Allah envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir le cadavre de son frère. Il dit : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être, comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ? » Il devint alors du nombre de ceux que ronge le remords. ﴾

L'histoire de Hâbîl et Qâbîl (V27-31)

Le Très-Haut, démontrant ainsi les fâcheuses conséquences de l'injustice, de la jalousie et de la transgression, nous conte l'histoire des deux fils d'Âdam, Hâbîl et Qâbîl, dont l'un tua l'autre. L'un d'eux avait en effet présenté une offrande à Allah et Celui-ci l'avait acceptée, tandis que celle du second ne le fut pas. Rongé par l'envie, le second tua donc le premier.

Le tué obtint ainsi le pardon de ses péchés et l'accès au Paradis, tandis que le meurtrier courut à sa perte, dans le bas monde et dans l'autre.

Allah exhorte Muhammad ﷺ à raconter l'histoire de ces deux frères aux juifs et à ceux qui leur ressemblent et se rendent coupables de transgression et de

jalousie : ﴿ **Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Âdam.** ﴾ - ﴿ **En toute vérité** ﴾, sans altération ni ajout ou suppression.[151]

De nombreux savants parmi les pieux prédécesseurs et ceux qui les ont suivis ont indiqué qu'Allah a ordonné à Âdam de donner ses filles en épouses à ses fils, car il n'y avait alors sur Terre aucun autre être humain que la famille d'Âdam.

Hawwâ' portait à chaque grossesse des jumeaux composés d'un garçon et d'une fille. Il était interdit au garçon d'épouser sa jumelle.

Hâbîl avait une sœur dont le physique n'était pas avantageux tandis que la sœur de Qâbîl était belle. C'est pourquoi ce dernier voulut déroger à la règle et garder sa sœur jumelle pour lui.

Âdam ne put tolérer cela et leur proposa la solution suivante : que chacun d'eux, Hâbîl et Qâbîl, fasse une offrande et celui dont l'offrande serait acceptée pourrait épouser la sœur tant désirée. Finalement, celle de Hâbîl fut acceptée et celle de Qâbîl rejetée, comme nous l'avons vu.[152]

﴿ **Allah n'accepte, dit l'autre, que ce qui provient des pieux !** ﴾, et les pieux sont ceux qui craignent Allah dans chacun de leurs actes.

Abû Ad-Dardâ' disait à ce sujet : « Savoir qu'Allah a accepté une seule de mes prières m'est préférable à ce bas monde et ce qu'il contient, car certes Allah a dit : ﴿ **Allah n'accepte, dit l'autre, que ce qui provient des pieux !** ﴾ »

﴿ **Si tu portes sur moi ta main pour me tuer, moi, je ne porterai pas la mienne sur toi pour te tuer, car je crains Allah, le Seigneur des mondes.** ﴾ Hâbîl informa son frère qu'il ne porterait pas la main sur lui, même s'il était menacé, de crainte de devenir son semblable auprès d'Allah. La crainte d'Allah motivait ses paroles : ﴿ **car je crains Allah, le Seigneur des mondes.** ﴾

Ainsi, Hâbîl préférait supporter le mal de son frère, espérant obtenir pour cela l'agrément d'Allah.

'Abdu-l-Lâh Ibn 'Amr ﷺ rapporte que Hâbîl était le plus fort des deux mais que, par piété, il se retint.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Lorsque deux musulmans lèvent l'épée l'un sur l'autre, le tueur comme la victime iront en Enfer.** » On lui demanda : « Ô

---

[151] L'expression « en toute vérité » est souvent utilisée dans le Coran pour référer aux récits. (Voir S3 V62, S18 V13 et S19 V34).

[152] Ibn 'Abbâs rapporte un récit semblable (At-Tabarî 10/223, bonne chaîne de narrateurs).

Messager d'Allah, nous comprenons pour le tueur, mais qu'en est-il de la victime ? » Il répondit : « **Car elle aussi désirait tuer son compagnon.** »[153]

A l'époque des troubles qui eurent lieu à la fin du califat de 'Uthmân, Sa'd Ibn Abî Waqqâs ﷺ rapporta cette parole du Messager d'Allah ﷺ : « **Il y aura assurément des troubles au cours desquels celui qui est assis sera meilleur que celui qui est debout, celui qui est debout sera meilleur que celui qui marche et celui qui marche sera meilleur que celui qui court.** » Sa'd lui avait alors demandé ce qu'il devait faire si quelqu'un entrait chez lui et s'apprêtait à le tuer. Le Prophète ﷺ avait alors répondu : « **Agis comme le fils d'Âdam !** »[154]

﴿ **Je veux que tu partes avec mon péché et le tien, alors tu seras du nombre des gens du Feu. Telle est la récompense des injustes.** ﴾ L'expression ﴿ **mon péché et le tien** ﴾ désigne, d'après Ibn 'Abbâs, Mujâhid, Ad-Dahhâk, As-Suddî et Qatâda, « le péché de m'avoir tué en plus de tes péchés. »[155] Cela ne signifie pas que le meurtrier doive endosser tous les péchés de sa victime, car chaque âme n'assumera que le poids de ses propres péchés.

﴿ **Son âme l'incita à tuer son frère. Il le tua donc et devint ainsi du nombre des perdants.** ﴾ Malgré les paroles de Hâbîl, son âme le poussa à le tuer tout de même.

Ibn Jarîr rapporte que Qâbîl commença par essayer d'étrangler son frère. Puis, Satan plaça la tête d'un animal sur une pierre et lui frappa violemment la tête jusqu'à ce que mort s'ensuive, sous les yeux de Qâbîl, à qui il enseigna ainsi la façon de tuer son frère.[156]

Il ﴿ **devint ainsi du nombre des perdants** ﴾, il subit la plus grande perte, celle qui touche le bas monde et l'au-delà.

Selon 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Aucune âme ne sera tuée injustement sans que le premier fils d'Âdam n'en porte une part de responsabilité, car il fut le premier à se rendre coupable de meurtre.** »[157]

---

[153] *Fath Al-Bârî* (13/35).

[154] Ahmad (1/185), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (6/436).

[155] At-Tabarî (10/215-216).

[156] At-Tabarî (4/536), également rapporté par Ibn Abî Hâtim.

[157] Ahmad (1/383), *Fath Al-Bârî* (12/198), Muslim (3/1303), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (7/436), An-Nasâ'î (6/334), Ibn Mâjah (2/873). Une parole de 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Amr va dans le même sens, voir At-Tabarî (10/219).

﴿ Puis Allah envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir le cadavre de son frère. Il dit : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être, comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ? » Il devint alors du nombre de ceux que ronge le remords. ﴾ As-Suddî raconte qu'une fois son frère mort, Qâbîl laissa son cadavre étendu au sol, ne sachant quoi en faire. Allah envoya alors deux corbeaux qui se battirent devant lui et l'un finit par tuer l'autre. Le corbeau creusa alors un trou et y enterra la dépouille de l'autre avant de la recouvrir de terre. Voyant cela, Qâbîl dit : **﴿ « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être, comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ? » ﴾**[158]

﴿ Il devint alors du nombre de ceux que ronge le remords. ﴾ Al-Ḥasan Al-Baṣrî a dit, à propos de ce verset : « Après l'avoir mené à la perte, Allah l'accabla de remords. »

Le coupable d'injustice ou de rupture de liens du sang sera châtié sur-le-champ

Le Prophète ﷺ a dit : **« Nul péché ne fait davantage encourir à celui qui le commet la punition hâtive d'Allah dans ce bas monde, en plus de ce qu'Il lui réserve dans l'au-delà, que l'injustice et la rupture des liens du sang. »**[159]

Nul doute que le péché du fils d'Âdam allie les deux : injustice et rupture des liens du sang.

A Allah nous sommes et à Lui nous retournerons !

﴿ مِنْ أَجْلِ ذَٰلِكَ كَتَبْنَا عَلَىٰ بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَنَّهُۥ مَن قَتَلَ نَفْسًۢا بِغَيْرِ نَفْسٍ أَوْ فَسَادٍ فِى
ٱلْأَرْضِ فَكَأَنَّمَا قَتَلَ ٱلنَّاسَ جَمِيعًا وَمَنْ أَحْيَاهَا فَكَأَنَّمَآ أَحْيَا ٱلنَّاسَ جَمِيعًا ۚ
وَلَقَدْ جَآءَتْهُمْ رُسُلُنَا بِٱلْبَيِّنَٰتِ ثُمَّ إِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُم بَعْدَ ذَٰلِكَ فِى ٱلْأَرْضِ
لَمُسْرِفُونَ ﴿٣٢﴾ إِنَّمَا جَزَٰٓؤُا۟ ٱلَّذِينَ يُحَارِبُونَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَسْعَوْنَ فِى ٱلْأَرْضِ فَسَادًا أَن
يُقَتَّلُوٓا۟ أَوْ يُصَلَّبُوٓا۟ أَوْ تُقَطَّعَ أَيْدِيهِمْ وَأَرْجُلُهُم مِّنْ خِلَٰفٍ أَوْ يُنفَوْا۟ مِنَ

[158] Aṭ-Ṭabarî (10/225). Un récit semblable, sans toutefois la mention du combat entre les corbeaux, est rapporté par Ibn 'Abbâs (Aṭ-Ṭabarî 10/226).

[159] Abû Dâwud (5/208).